



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE

E/CONF.69/L.12 (Abstract)
29 juin 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Athènes, 17 août-7 septembre 1977
Point 10 de l'ordre du jour provisoire.

Nomenclatures :

a) Nomenclatures nationales

ETABLISSEMENT DE NOMENCLATURES ET TRAITEMENT DES NOMS SUR LE
PLAN FEDERAL DU CANADA*

Communication présentée par le Canada

Depuis 1972, de nouvelles nomenclatures ont été établies pour les provinces et territoires suivants : Nouveau-Brunswick, île du Prince Edward, Alberta, Ontario et Territoire du Yukon. Un nouveau volume concernant la Nouvelle-Ecosse sera publié vers la fin de 1977 et un autre, portant sur les Territoires du Nord-Ouest, en 1978. Depuis 1973, les décisions relatives à chaque province ou territoire sont publiées sous forme de suppléments cumulatifs annuels. Ainsi, pour le volume sur la Colombie britannique, dont la dernière publication remonte à 1966, un supplément cumulatif a paru en 1976 qui comprend toutes les décisions prises au cours de la période de 10 ans. La Nomenclature du Canada est établie par traitement automatique des textes.

On étudie la possibilité de mettre sur pied un système de restitution automatique de l'information, qui rationalisera la manipulation des données toponymiques et qui pourrait servir aux fabricants de cartes pour le choix des noms.

* Etabli par Mary LaHam.